



RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET Pour un accompagnement de proximité de projets « pilotes » DANS UNE PERSPECTIVE COLLECTIVE POST-EICPAD

Le Projet EICPAD cofinancé par le dispositif « Clés en main » du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a été mis en œuvre par l'AIRF de novembre 2021 à novembre 2022 avec deux partenaires techniques : le CEREMA et le CIEDEL.

Au cours du dernier regroupement politico-technique tenu à Nantes (France) du 3 au 7 octobre 2022, les agents points focaux et les élus référents ont souhaité que l'AIRF, le CEREMA et le CIEDEL poursuivent leur partenariat pour proposer un accompagnement de deux projets « pilotes » ou plus vers une concrétisation opérationnelle.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR UN ACCOMPAGNEMENT POST-EICPAD

L'AIRF a diffusé un « appel à manifestation d'intérêt » du 12 octobre au 30 novembre 2022 proposant à 6 Collectivités territoriales sélectionnées un accompagnement technique tripartite AIRF-CEREMA-CIEDEL, dans une dynamique post-EICPAD à bâtir collectivement.

Trente propositions de projets ont été réceptionnées dans le cadre de cet appel à manifestation, 23 émanant de collectivités qui avaient participé au projet EICPAD et 7 émanant de collectivités membres de l'AIRF n'ayant pas participé au projet EICPAD :

- Thématique Gestion de l'eau :

14 projets proposés par des collectivités investies dans le projet EICPAD :

Communauté de Communes du Plateau (Bénin) ; Agneby Tiassa (CI) ; Bélier (CI) ; Bounkani (CI) ; Gontougo (CI) ; Grands Ponts (CI) ; Iffou (CI) ; Poro (CI) ; San Pedro (CI) Atsinanana (Madagascar) ; Béni Mellal Khénifra (Maroc) ; Casablanca-Settat (Maroc) ; Fès-Meknès (Maroc) ; Rabat Salé Kénitra (Maroc) ;

5 projets proposés par des collectivités « hors EICPAD » :

Nouakchott (Mauritanie) ; Brakna (Mauritanie) ; Koulikoro (Mali) ; Centre (Cameroun) ; Hauts-Bassins (Burkiba-Faso).

- Thématique Gestion des espaces forestiers :

9 projets proposés par des collectivités investies dans le projet EICPAD :

Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral (Bénin) ; Groupement intercommunal du Mono (Bénin) ; Groupement Intercommunal des Collines (Bénin) ; Bagoué (CI) ; Bélier (CI) ; Kabadougou (CI) ; Nawa (CI) ; Sud Comoé (CI) ; Tchologo (CI) ;

2 projets proposés par des collectivités « hors EICPAD » :

Gossas (Sénégal) ; Ouest (Cameroun).

PROCESSUS DE CLASSIFICATION PAR « GRAPPES THEMATIQUES »

L’AIRF, le CIEDEL et le CEREMA ont analysé les candidatures sur la période décembre 2022 - janvier 2023. Les projets réceptionnés ont été regroupés en 7 grappes thématiques, au regard de la similitude des problématiques traitées et/ou des solutions techniques envisagées.

Une réflexion a été menée pour identifier un projet en « pilote » sur chaque grappe de projets ; pour ce faire, l’AIRF, le CEREMA et le CIEDEL ont appliqué les filtres suivants :

- Collectivité à jour de ses cotisations ;
- Complétude et qualité du dossier de projet, celui qui en 6 mois d’accompagnement a le plus de « chances » d’avancer significativement dans sa structuration ;
- Existence ou non d’un partenaire de coopération décentralisée (ce qui pourrait ouvrir des pistes de cofinancements) ;
- Collectivité n’ayant pas bénéficié des formations et possibilités d’accompagnement proposé par le Service d’appui - conseil de l’AIRF ;
- Assiduité de la collectivité dans la participation et le suivi du projet EICPAD ;
- Qualité de l’investissement des agents référents techniques au cours du projet.

MODALITES DE L’ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ EN 2023

1. **Dispositif ciblé** « Accompagnement post-EICPAD » de 5 projets pilotes sélectionnés

→ Représentés en rose sur la figure 1. *Grappes de projets Post-EICPAD*

5 projets portés par 6 Collectivités territoriales seront accompagnés : Grands Ponts, Gontougo, Béni Mellal Khénifra, Casablanca-Settat, Nawa et Bagoué.

Objectif :

Accompagnement technique des référents en charge des projets sélectionnés, avec l’objectif d’accroître la compétitivité des dossiers techniques transmis à l’AIRF dans le cadre de l’appel à manifestation, en vue de faciliter le dialogue entre les collectivités porteuses de ces projets et les partenaires financiers identifiés par les collectivités et le trio AIRF / CIEDEL / CEREMA, dans une perspective de co-financement.

Méthodologie et activités proposées :

- L’accompagnement se déroulera sur 4 mois, du 1^{er} février au 31 mai 2023
- Pour chaque projet « pilote » : un premier échange à distance (visioconférence) associant AIRF/ CIEDEL / CEREMA et l’agent référent permettra une relecture collective de chaque dossier technique afin d’en faciliter une compréhension commune
- Des échanges bilatéraux AIRF/ CIEDEL / CEREMA / CT auront ensuite lieu, par téléphone, courriels, visioconférence, à un rythme plus ou moins soutenu selon l’investissement de l’agent référent
- En cas de financements disponibles pour renforcer l’expertise, un déplacement sur site d’un ou deux experts AIRF/ CIEDEL / CEREMA sera envisagé avec travail sur place en appui à l’équipe technique mobilisée par la collectivité porteuse du projet

Point de vigilance

- Un investissement élevé en temps de travail de l'agent référent de la collectivité portant un projet « pilote » est attendu de la part de chaque collectivité retenue pour ce dispositif, afin que chaque dossier soit renforcé par les équipes de la collectivité elles-mêmes : il ne s'agit pas pour le trio AIRF/CIEDE /CEREMA de faire à la place de la collectivité, mais d'apporter conseils et outils pour un renforcement de capacités ;
- Selon le cas, si un guichet de financement est identifié (pour les études, les infrastructures...), le trio AIRF / CIEDEL / CEREMA appuiera la collectivité dans la rédaction et le dépôt de sa demande de financement.

Moyens financiers : Le dispositif « Accompagnement post-EICPAD de 5 projets pilotes » mobilisera l'AIRF, le CIEDEL et le CEREMA pour un coût de 22 400 €, réparti en 15 000 € d'expertise CIEDEL / CEREMA et 7 400 € de mobilisation AIRF ; cet accompagnement sera réalisé via les fonds propres de l'AIRF issus du paiement des cotisations par ses membres et des subventions obtenues pour son programme d'activités 2023.

2. Dispositif collectif dans une perspective « EICPAD 2 »

→ Représentés en bleu sur la figure 1. *Grappes de projets Post-EICPAD*

En parallèle du Dispositif ciblé à destination des 5 projets « pilotes » accompagnés (concernant 6 collectivités), le Secrétariat permanent de l'AIRF entreprendra des recherches de fonds supplémentaires pour financer l'expertise et appuyer techniquement plus de Collectivités (des échanges avec l'Agence française du développement et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - MEAE - ont été initiés et se poursuivront en février 2023).

L'objectif est de conserver la dynamique collective et inter-collectivités du projet EICPAD. L'AIRF soumettra début mars 2023 une réponse à l'appel à projets « clés en main » actuellement ouvert par le MEAE pour l'année 2023 (*exécution du projet d'octobre 2023 à 2024 sous réserve d'un accord de financement*) associant l'ensemble des collectivités ayant participé à l'appel à manifestation. Ce nouveau Projet « clés en main », s'il aboutit avec un cofinancement du MEAE (condition impérative de l'appel à projets : travailler avec au moins 3 Régions françaises) sera mis en œuvre à partir d'octobre 2023.

En attendant une réponse positive à cette future proposition de projet EICPAD 2, l'AIRF et ses partenaires CEREMA / CIEDEL proposent aux Collectivités n'ayant pas été sélectionnées comme « projet pilote » pour le Dispositif ciblé, un accompagnement à distance de type Dispositif collectif, sur la période de février à mai 2023.

Méthodologie et activités proposées :

- Il sera proposé à l'agent référent d'une collectivité concernée de suivre à distance les sessions d'accompagnement du projet pilote sélectionné pour sa grappe thématique ;
- Ces agents travailleront de façon "autonome" sur leur projet, en appliquant les méthodes et outils présentés pendant les temps d'accompagnement des « projets

pilotes et ils seront appelés à faire suivre au secrétariat permanent de l’AIRF (Céline GIBERT, Chargée de projets) les évolutions de leur document de projet.

→ Retrouvez en ce sens la Figure 2. *Frise Démarche collective Post-EICPAD – EICPAD II*

3. **Dispositif innovant rassemblant des projets orientés vers le Service d’appui-conseil de l’AIRF et de nouveaux partenariats**

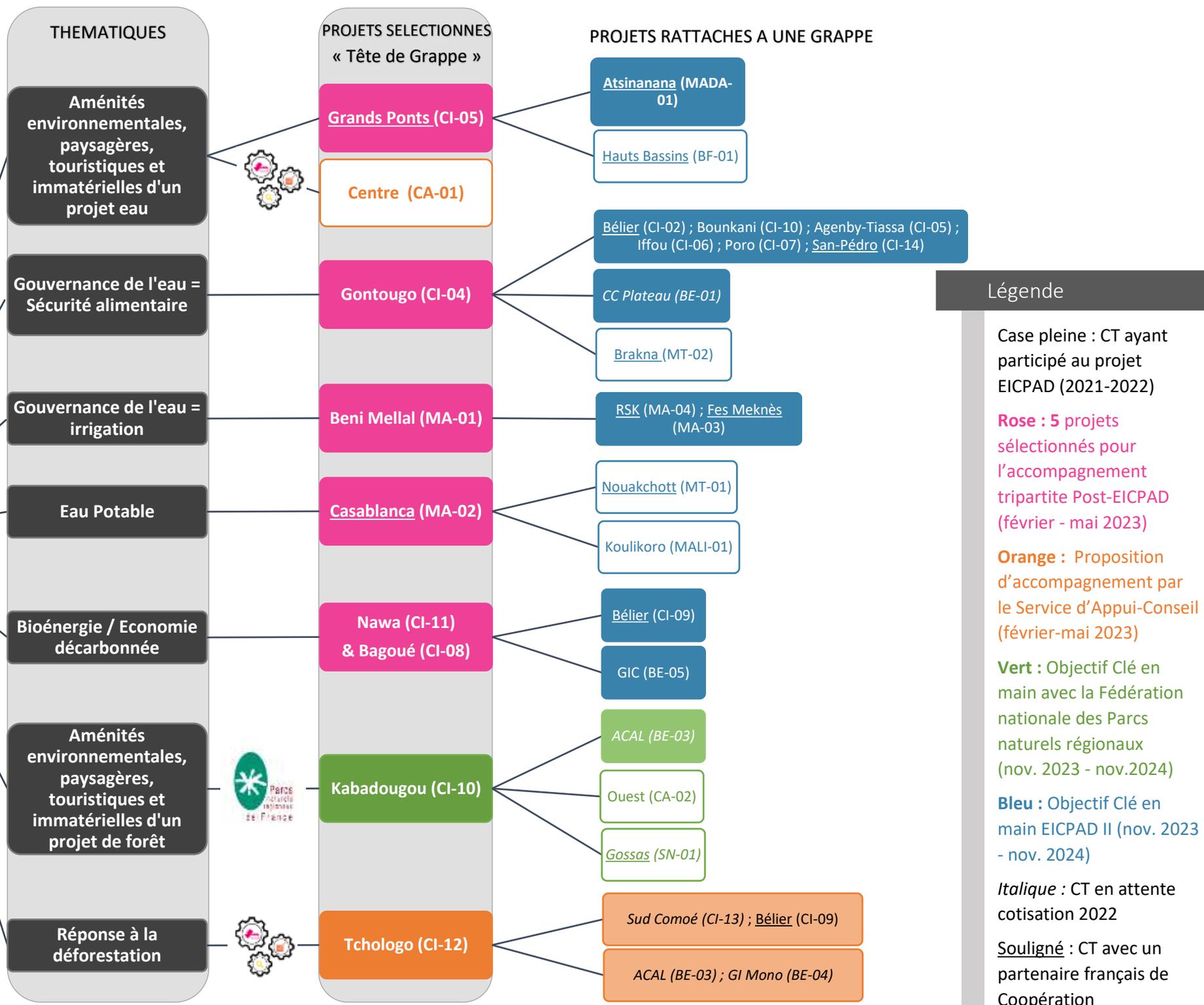
Certains projets proposés seront réorientés vers d’autres outils d’accompagnements de l’AIRF. Cette réorientation nécessite que l’AIRF mobilise d’autres moyens financiers et des acteurs plus spécialisés et mieux outillés que le CIEDEL et le CEREMA dans un sujet donné :

- ⇒ **Région Centre (Cameroun)** : cette Région n’ayant pas participé au Projet EICPAD, l’AIRF mobilisera les ressources de son **Service d’Appui-Conseil**, pour qu’elle bénéficie de l’accompagnement au montage de son projet de Corridor économique ; cet accompagnement lui permettra de bénéficier à distance des services de l’experte Annick Gouba - Guidal, mais aussi de l’expertise du **CEREMA** lors d’un déplacement programmé en même temps que celui de l’AIRF visant à préparer l’AG de juin 2023.
- ⇒ **Région Kabadougou (Côte d’Ivoire)** : le projet n’entre qu’insuffisamment dans les champs de compétences du CEREMA. L’AIRF a une expérience de collaboration avec la **Fédération des Parcs naturels régionaux**, notamment à travers un webinaire du projet « EICPAD », ainsi qu’avec le réseau « **Régions4 sustainable développement** » spécialisée sur les politiques publiques d’adaptation aux changements climatiques, et bien sûr avec le **CIEDEL**. Ces quatre organisations entreprennent de répondre à l’appel à projets « Clés en main » du MEAE, qui pourrait bénéficier, sous réserve d’un accord de cofinancement, à la Région Kabadougou ainsi qu’aux 3 collectivités rattachées à la Grappe « aménités environnementales, paysagères, touristiques et immatérielles d’un projet de forêt ».

→ Représentés en vert sur la figure 1. **Grappe de Projets Post-EICPAD**

- ⇒ **Région Tchologo (Côte d’Ivoire)** : le CEREMA et le CIEDEL ne sont pas suffisamment outillés et compétents pour intervenir sur la problématique de la reforestation en milieu subsaharien. L’AIRF propose d’évoquer ce projet auprès de l’**ONG NITIDAE**, basée à Lyon et qui dispose d’une antenne en Côte d’Ivoire (Abidjan). La mobilisation de cette expertise pourrait se faire sur les fonds propres de l’AIRF destinés aux activités annuelles du **Service d’Appui-Conseil** et permettant l’accompagnement technique au montage de projet et à la recherche de cofinancements. Cet appui pourrait associer les collectivités correspondant à la grappe thématique « reforestation », sous réserve que celles-ci soient à jour de leurs cotisations (ce qui n’est pas le cas actuellement).

Figure 1. Grappes de projets POST EICPAD



Légende

- Case pleine :** CT ayant participé au projet EICPAD (2021-2022)
- Rose :** 5 projets sélectionnés pour l'accompagnement tripartite Post-EICPAD (février - mai 2023)
- Orange :** Proposition d'accompagnement par le Service d'Appui-Conseil (février-mai 2023)
- Vert :** Objectif Clé en main avec la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux (nov. 2023 - nov.2024)
- Bleu :** Objectif Clé en main EICPAD II (nov. 2023 - nov. 2024)
- Italique :** CT en attente cotisation 2022
- Souligné :** CT avec un partenaire français de Coopération

Code dossier	Collectivité	Visée du projet
Aménités environnementales, paysagères, touristiques et immatérielles d'un projet eau		
CI-05	Grands Ponts	Promotion du transport Fluvio-lagunaire et les activités induites en faveur des jeunes
CA-01	Région Centre	Aménagement des corridors économiques le long des berges des fleuves Niong, Sanaga et Mbam
MADA-01	Atsinanana	Aménagement du tronçon urbain du canal de Pangalanes
BF-01	Hauts Bassins	Projet de restauration d'une partie des berges de la rivière du Kou
Gouvernance de l'eau = Sécurité alimentaire		
CI-04	Gontougo	Réalisation d'un micro-barrage hydroagricole
CI-01	Agneby Tiassa	Projet d'aménagement d'une retenue d'eau pour la culture de vivriers dans le village d'Ahouakro
CI-02	Bélier	Maitriser les eaux de surfaces à travers l'aménagement de 04 retenues d'eau agropastorales dans la Région du Bélier (01 par dpt)
CI-03	Boukani	Faciliter l'autonomisation des femmes et jeunes filles à travers la culture de maraicher via l'aménagement d'une retenue d'eau
CI-06	Iffou	Projet de développement du maraichage et de l'élevage sur des périmètres hydroagricoles via forage et barrages hydroagricoles
CI-07	Poro	Améliorer les pratiques agricoles et la gestion de l'eau dans les périmètres maraichers des femmes agricultrices via la réalisation de 5 forages
CI-14	San Pédro	Remplacement de pompes à motricité humaine
BE-01	CCP	Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Plateau : étude pour identifier les zones de retenue des eaux de pluie possible pour stockage et irrigation des sols et pisciculture
MT-02	Brakna	Projet accès à l'eau à l'usage agricole
Gouvernance de l'eau = irrigation		
MA-01	Béni Mellal	Réalisation de petits barrages et lacs collinaires
MA-03	Fes Meknès	Construction du barrage AIN NOKRA
MA-04	RSK	Réalisation des petits barrages et lacs
Eau Potable		
MA-02	Casablanca	Acquisition et déploiement de 42 stations monoblocs de dessalement et déminéralisation

MALI-01	Koulikoro	Réalisation de 30 systèmes hydrauliques villageois améliorés (SHVA).
MT-01	Nouakchott	PEPA – Projet d'accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement
Bioénergie / Economie décarbonnée		
CI-08	Bagoué	Valorisation énergétique et organique des déchets agricoles : coque de noix de cajou
CI-11	Nawa	Nawa Bio Energy - valorisation des déchets issus du Cacao
CI-09	Bélier	Projet de restauration du couvert forestier et de Préservation de la biodiversité de la Région du Bélier (volet valorisation énergétique)
BE-05	GIC	Projet de promotion d'une Approche territoriale Climat -Énergie dans les Territoires Ruraux du département des Collines (PACT)
Aménités environnementales, paysagères, touristiques et immatérielles d'un projet de forêt		
CI-10	Kabadougou	Création d'un parc de transit animalier dans le Département de Gbeleban (fontalier Guinée)
BE-03	ACAL	Valorisation écotouristique de la diversité des forêts sacrées dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori- Bossito / corriger l'absence d'une politique de gestion intégrée des forêts sur le territoire OKT.
CA-02	Région Ouest	Valorisation écotouristique de la route des chefferies
SE-01	Gossas	Opérationnaliser le plan d'aménagement forêt Malka
Réponse à la déforestation		
CI-12	Tchologo	Restaurer le couvert végétal : donner aux populations une solution alternative pour la cuisson en lieu et place du bois de chauffe et mettre en place un cadre de sensibilisation et d'information sur le code minier en vigueur
CI-09	Bélier	Projet de restauration du couvert forestier et de Préservation de la biodiversité de la Région du Bélier
CI-13	Sud Comoé	Restauration des mangroves autour du Parc National des Iles Ehotilé et sur les berges lagunaires
BE-06	ACAL Cne Abomey-Calavi	Mise en place d'une forêt urbaine
BE-04	GI MONO	Projet de reforestation des carrières abandonnées et des berges du Mono

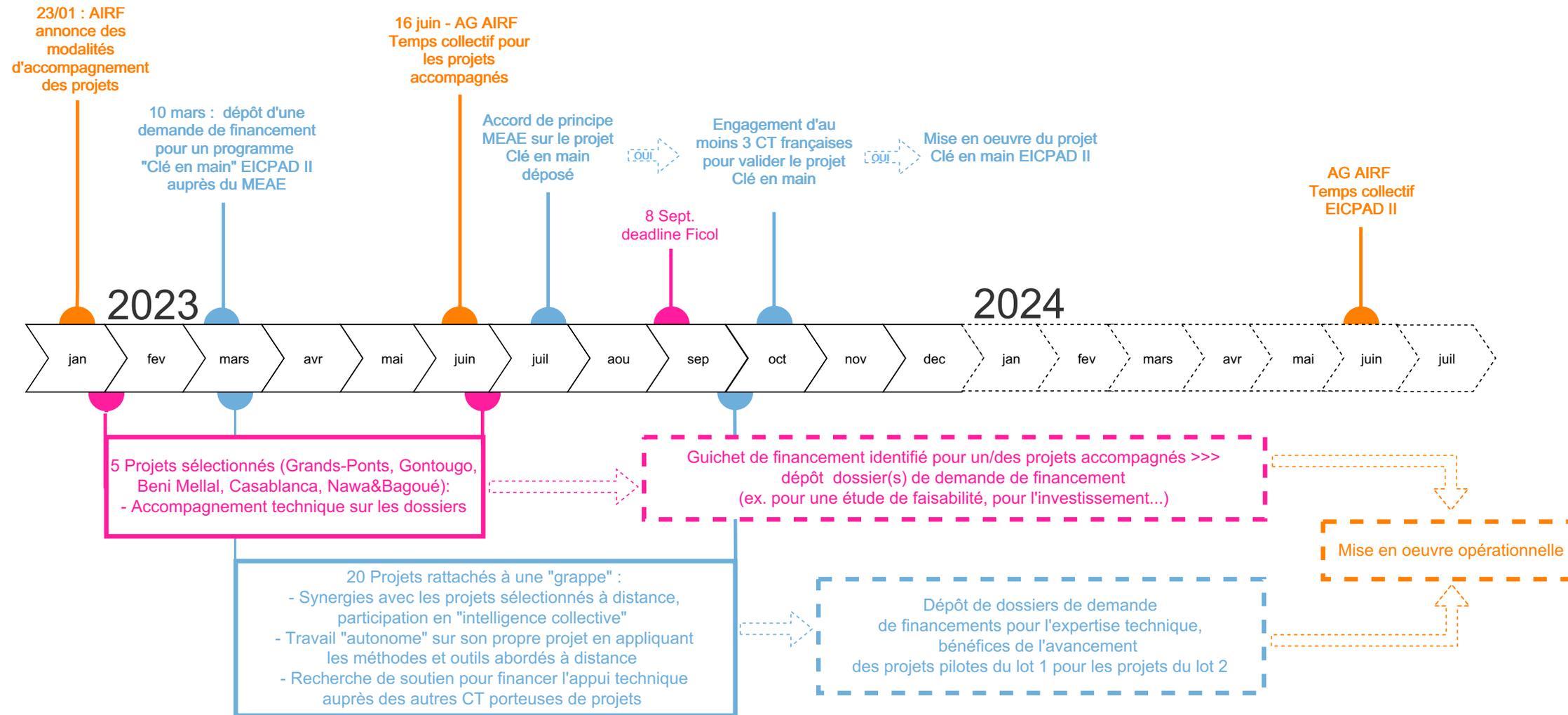


Figure 2 : Démarche collective Post-EICPAD - EICPAD II